

MON HISTOIRE... Louise

Les répercussions financières d'une maladie grave

Pendant plus d'un an, Louise Gonsalves s'est battue courageusement, livrant la plus dure bataille de sa vie. Son adversaire : un cancer qui avait envahi son cerveau, ses poumons et son foie.

À l'automne 2004, Louise a raconté à Manuvie comment elle vivait avec le cancer. Pour Louise, le plus difficile n'était pas de supporter les nausées et le manque d'énergie, mais plutôt d'avoir à faire face à des dépenses toujours plus nombreuses.

Voici son histoire...

L'autre jour, j'écoutais à la radio la chanson « Ain't Even Done With the Night ». Je crois qu'il s'agit d'une chanson des années soixante-dix, de John Mellencamp, mais je n'en suis pas certaine. De toute façon, la raison pour laquelle je vous parle de cette chanson est que son titre, que l'on pourrait traduire par « la nuit n'est pas terminée », illustre assez bien ma situation actuelle.

J'ai trente-sept ans et je lutte en ce moment contre une forme particulière de cancer qui s'attaque à mon corps. Mais, bien entendu, je refuse d'abandonner le combat. J'ai encore trop de choses à faire et à vivre. Bref, ma nuit n'est pas terminée.

Le pire dans tout cela, c'est le sentiment d'impuissance que je ressens – émotionnellement, physiquement et financièrement.

Les nausées et la perte d'énergie sont plus faciles à tolérer que le choc que j'ai ressenti lorsque l'oncologue m'a dit que le meilleur traitement dans mon cas serait une nouvelle pilule qui coûte 2 000 \$ par mois. L'ennui, c'est que cette pilule n'est couverte ni par le gouvernement ni par la plupart des régimes d'assurance médicaments (si j'avais une telle assurance).

Mes problèmes de vision périphérique ne sont rien à côté du découragement que j'ai ressenti lorsque je me suis rendu compte que je ne pourrai plus jouer à la balle, ni aller à vélo, ni conduire une voiture. Pour toujours, peut-être. Ce ne serait pas si grave si mon travail n'exigeait pas que je prenne souvent la route. Ce n'est pas facile de se déplacer en autobus ou d'utiliser les transports en commun. Jusqu'à maintenant, j'ai réussi à m'en sortir. Mais qu'arrivera-t-il lorsque je ne le pourrai plus? Je serais prête à parier qu'aucun programme gouvernemental ne me viendra en aide sur ce point.

Il m'a été plus facile d'accepter de perdre mes cheveux que des journées de travail en raison de visites chez le médecin et des examens médicaux. Du temps et de l'argent que je ne peux pas me permettre de perdre. J'aimerais faire une pause. Mais actuellement, cela m'est interdit,



« Prendre cinq pilules par jour – régulièrement tous les jours – est plus facile à accepter que les dépenses supplémentaires qui ne cessent de surgir : 600 \$ pour une perruque, 3 000 \$ pour deux injections, environ 50 \$ par mois pour d'autres pilules et, éventuellement, 3 500 \$ pour un appareil auditif en raison des tumeurs dans ma tête. Sans oublier les factures d'essence : une heure de route pour chaque visite chez l'oncologue. Malheureusement, je n'ai droit qu'à une déduction fiscale pour la perruque et à une indemnité de l'État de 500 \$ pour l'appareil auditif. Je dois assumer le reste des dépenses. »

car je travaille à mon compte et j'ai un prêt hypothécaire à rembourser. Je n'ai tout simplement pas les moyens de m'arrêter. C'est sans doute pour cela que j'achète des billets de loterie.

Prendre cinq pilules par jour – régulièrement tous les jours – est plus facile à accepter que les dépenses supplémentaires qui ne cessent de surgir : 600 \$ pour une perruque, 3 000 \$ pour deux injections, environ 50 \$ par mois pour d'autres pilules et, éventuellement, 3 500 \$ pour un appareil auditif en raison des tumeurs dans ma tête. Sans oublier les factures d'essence : une heure de route pour chaque visite chez l'oncologue. Malheureusement, je n'ai droit qu'à une déduction fiscale pour la perruque et à une indemnité de l'État de 500 \$ pour l'appareil auditif. Je dois assumer le reste des dépenses.

Actuellement, j'essaie de garder une attitude positive, mais le fait de penser constamment à ce que coûtera telle dépense ou tel service n'aide certainement pas. Je suppose que le filet protecteur de l'État sur lequel je croyais pouvoir compter n'est pas aussi élevé et solide que je le pensais... sans oublier les nombreuses conditions qui y sont rattachées.

C'est dommage, car, somme toute, j'ai de la chance. Je sais que cela peut sembler étrange, compte tenu de ce que je viens de dire, mais c'est vrai. Je m'estime heureuse d'être entourée de personnes remarquables : un conjoint qui me fait me sentir vivante, heureuse, utile et aimée; des parents extraordinaires qui sont mon plus grand soutien et qui feraient n'importe quoi pour moi; un frère et une sœur – et leurs familles – qui sont tout simplement formidables; et des amis fantastiques qui font tout pour me faire rire. Finalement, je crois que l'entourage de ma famille et de mes amis et celui de la communauté médicale m'aideront à surmonter cette épreuve, à ne pas baisser les bras et à triompher du cancer. J'aimerais simplement que la communauté financière m'aide également... car ma nuit n'est pas terminée.

Louise Gonsalves, 2004

La Financière Manuvie a versé à Louise une indemnité compensatoire pour la remercier de son témoignage et contribuer à son rétablissement.

Louise Gonsalves a perdu son combat contre le cancer le 23 mai 2005.

Chèque-vie est offert par la Financière Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers).

Le nom Financière Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie.

Juin 2005

Pour guérir l'esprit en paix

Comme l'histoire de Louise le démontre, une maladie grave entraîne souvent des dépenses imprévues qui ne sont pas couvertes par le gouvernement ni les régimes privés. La Financière Manuvie offre une solution... une assurance maladies graves appelée Chèque-vie. Chèque-vie peut contribuer à alléger le fardeau financier qui accompagne souvent les maladies graves en prévoyant le versement d'une prestation en espèces aux personnes qui souffrent de certaines affections couvertes, dont le cancer.

Mon histoire... Louise

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Chèque-vie, communiquez avec votre conseiller ou rendez-vous sur le site www.manuvie.ca. Vous pouvez également écouter le témoignage de Louise sur ce site.